Etant présent avec les salariés de Proma Gien à la sortie du Tribunal de Commerce ce jeudi, celle du groupe LEAR, sous-traitant de PSA et unique donneur d'ordre de Proma. J'ai rencontré à de multiples reprises la direction de cette entreprise, ainsi que le ministère de l'Industrie.
Une solution partielle est apparue possible récemment, puisque la société GMD, implantée à Sully sur Loire, a proposé de reprendre une part de l'activité, et donc des salariés de Proma. Cela n'a malheureusement pas abouti.
Pourtant, j'ai eu de nombreux contacts ces derniers jours avec les dirigeants du groupe LEAR comme avec ceux de GMD, sans malheureusement parvenir à une rencontre concluante entre les uns et les autres.
Une solution, certes partielle, aurait consisté pour LEAR à confier à GMD une charge de travail pour la Qashqaï, et des travaux d'emboutissage, qui auraient été confiés à une partie des salariés de Proma cependant que les travaux se poursuivraient jusqu'à leur terme pour la 407 sur le site de Gien.
Je regrette vivement que, malgré tous les efforts, cela n'ait pas pu aboutir.
Je regrette qu'une réunion n'ait pas pu se tenir, associant LEAR, Proma Italie et le repreneur partiel et potentiel, GMD.
Je me demande vraiment si la volonté de conclure existait ou s'il s'agissait simplement de la part de certains de présenter des solutions hypothétiques comme des leurres avant l'issue fatale.
La liquidation décidée aujourd'hui est un gâchis.
C'est d'abord un gâchis humain.
C'est ensuite un gâchis – un de plus – pour notre politique industrielle.
Cela fait des mois que je dis – au Sénat notamment – que l'action de l'Etat n'est pas à la hauteur des enjeux pour les équipementiers automobiles.
Le Gouvernement a apporté un financement de trois milliards d'euros à Renault et de 3 milliards d'euros à PSA.
Il n'a apporté, conjointement à ces deux constructeurs, que 500 millions d'euros pour l'ensemble des équipementiers de France sous la forme d'un fond : le fond de modernisation des équipementiers automobiles (FMEA).
En quoi le FMEA a-t-il bénéficié aux entreprises sous-traitantes du secteur automobile du Loiret ? En quoi a-t-il aidé Proma ?
La réponse, c'est malheureusement : en rien.
Je ne me résigne pas à cette désindustrialisation de la France, en dépit des discours officiels.
Je reviendrai sur ces sujets.
En attendant, la moindre des choses est que les salariés de Proma bénéficient de tous leurs droits.
Il serait tout simplement juste qu'ils bénéficient de la prime supra-légale qui a donné lieu à des négociations.
J'espère que Proma Italie et LEAR prendront à ce sujet toutes leurs responsabilités.
Je demande, en outre, qu'un soutien particulier leur soit apporté pour retrouver un emploi.
J'écris aujourd'hui même sur ces deux points au Premier ministre, au ministre du Travail, au ministre de l'Industrie et au Préfet du Loiret, Préfet de la Région Centre.

Jean-Pierre Sueur

.

Phoca PDF